

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		X	Myriam MONANGE
15. André GRANGER		X	
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH		X	BERNARD GELLOZ
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**  
Muriel **BORRELY-DUBINI**  
Olivier **VERDENAL**  
Aurore **FRAISSE**

Directrice du CIAS Grand Lac  
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac  
Directeur financier de Grand Lac  
Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14-03-2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 27 mars 2025 a été transmis le 14 mars 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 27 mars 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI

Le secrétaire de Séance,  
Gérard DILLENSCHNEIDER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
073267303428-20250327-DELIBERATION DE  
Date de télétransmission : 28/03/2025  
Date de création : 28/03/2025



Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB125-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025

## DÉLIBÉRATION

N° : 29 Année : 2025  
Exécutoire le : 28 MARS 2025  
Publiée/ notifiée le : 31 MARS 2025  
Visée le : 31 MARS 2025

### COMMANDE PUBLIQUE

#### Attribution du marché n°24061 Location longue durée de véhicules frigorifiques :

Monsieur le Président rappelle que le service de portage de repas loue 5 véhicules frigorifiques pour la réalisation de ses tournées. A cette fin, le CIAS recourt à un marché de fourniture qui arrive à échéance en septembre 2025.

Un nouvel appel d'offres ouvert a été publié le 13 janvier 2025 au JOUE et BOAMP.

Les critères de jugement des offres sont : 60 % : prix  
40 % : valeur technique

Le marché sera conclu pour une durée de 60 mois à partir de la date de livraison des véhicules.

Dans un contexte de forte volatilité des prix du marché international de l'automobile, l'estimation de la location annuelle pour les 5 véhicules était de 260 000 € TTC

Le registre des dépôts a mentionné 2 offres reçues dans les délais.

Au vu des critères d'attribution, la Commission d'Appel d'Offre réunie le 11 mars 2025 à 17h00 propose de retenir le groupement Fraikin Assets / Fraikin Chambéry

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs au marché « location de longue durée de véhicules frigorifiques » avec le prestataire précité dont les propositions sont jugées les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs au marché n°24061 « location longue durée de véhicules frigorifiques » avec la société indiquée ;
- **CHARGE** Monsieur le Président d'agir en ce sens ;

Aix-les-Bains, le 27 mars 2025

Le Président,  
Renald BERETTI



Le secrétaire de séance,  
Gérard DILLENSCHNEIDER

• Conseillers en exercice : 25
• Présents : 15
• Présents et représentés : 18
• Votants : 18
• Pour : 18
• Contre : 0
• Abstentions : 0
• Blancs : 0

Accusé de réception en préfecture  
073-67303428-20250327-DELIB153-DE  
Date de transmission : 28/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025



**RAPPORT D'ANALYSE DES PLIS****MARCHE DE FOURNITURES COURANTES**

<b>Mode de consultation :</b>	Appel d'offres ouvert (Passé en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique)
<b>Titre de la consultation :</b>	Location de véhicules frigorifiques

### **1°) NATURE ET ETENDUE DES BESOINS À SATISFAIRE**

La présente consultation a pour objet : Location de 5 véhicules frigorifiques pour une durée de 5 ans.

Il s'agit d'un marché non-alloti (lot unique).

### **2°) ECONOMIE GENERALE, DEROULEMENT PREVU ET MONTANT DU MARCHÉ**

Il n'est pas prévu un fractionnement en tranches :

<b>Désignation</b>	<b>Estimation Montant (en € HT)</b>
Location de 5 véhicules	260 000,00

Durée – Délais d'exécution:

Location de 5 véhicules	60 mois à compter de la livraison
-------------------------	-----------------------------------

### **3°) MODE DE PASSATION ADOPTE**

Procédure applicable au présent marché : Appel d'offres ouvert (en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique).

Le dossier de consultation a été est mis à disposition par voie électronique sur le site : <http://www.marches-publics.info>

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le .10/01/2025

L'avis a été publié auprès des organes suivants : JOUE – BOAMP et site Grand Lac

### **4°) RECAPITULATIF DES PLIS**

Le registre des dépôts mentionne 2 plis arrivés dans les délais.

Candidatures retenues :

<b>Candidat</b>
<b>PETIT FORESTIER LOCATION</b>
<b>FRAIKIN ASSETS</b>

Critères de sélection des offres :

L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de jugement, énoncés ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20250327-DELIB153-DE Date de télétransmission : 28/03/2025 Date de réception préfecture : 28/03/2025
---

Ordre de priorité	Critères
1	<p>Qualité 40% - Définition et appréciation : Noté sur 100</p> <p>CRITERES ENVIRONNEMENTAUX : consommation / émission de CO2 / type gaz réfrigérant COEF: 1</p> <p>QUALITE TECHNIQUE DES VEHICULES : dimensions véhicules / motorisation, puissance, direction assistée / gestion température frigo / radars et caméra recul / fermeture portières et vitres / feux anti-brouillard / AFU, anti-dérapage / climatisation / pneus neige : COEFF 3</p> <p>QUALITE DES EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS : classe et puissance groupe frigo / dimensions caissons frigorifiques / portières arrières et latérales / étagères et planchers intermédiaires / tapis anti-dérapant / marche-pied arrière / plafonnier, siphon d'évacuation / flocage et signalétique TPMR : COEF 3</p> <p>DELAI DE LIVRAISON OPTIMISE : COEF 1</p> <p>QUALITE DES PRESTATIONS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVES : compensation kilométrique / détail gestion adm des véhicules / détail entretien et maintenance / extension garantie constructeur / véhicule de remplacement / organisation pour intervention, veille et information techniques / intranet / personnes référentes : COEF 2</p>
2	<p>Prix 60% - Définition et appréciation : NOTE =</p> <p>100 x [ ( montant de l'offre la moins disante) / (montant de l'offre de l'entreprise "X" ) ]</p>

### Liste des plis :

Les sociétés ci-dessous ont présenté une offre :

N° Pli	Candidat	Adresse
1	PETIT FORESTIER LOCATION	11 RTE DE TREMBLAY 93420 VILLEPINTE
2	FRAIKIN ASSETS	9 RUE DU DEBARCADERE 92700 COLOMBES

### 5°) ANALYSE DES PLIS

Pli n°1 : PETIT FORESTIER LOCATION (Offre de base)	
Pièces demandées	Observations
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes éventuelles.	Présente
SAT	Présente
Mémoire et fiches techniques	Présente

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB153-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025

<b>Pli n°1 : PETIT FORESTIER LOCATION</b> (Offre de base)
<b>CONCLUSION : Cette Offre de base est conforme.</b>

<b>Pli n°2 : FRAIKIN ASSETS</b> (Offre de base)	
<b>Pièces demandées</b>	<b>Observations</b>
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes éventuelles.	Présente
SAT	Présente
Mémoire et fiches techniques	Présente
<b>CONCLUSION : Cette Offre de base est conforme.</b>	

**Synthèse de l'analyse du critère « Qualité 40% » :**

Candidat	Type Offre	Note	Observations
<b>Offres de base :</b>			
<b>PETIT FORESTIER LOCATION</b>	Offre de base	25,2	CF Grille analyse
<b>FRAIKIN ASSETS</b>	Offre de base	29	CF Grille analyse

**Synthèse de l'analyse du critère « Prix 60% » :**

Candidat	Type Offre	Note	Observations
<b>Offres de base :</b>			
<b>PETIT FORESTIER LOCATION</b>	Offre de base	58,38	294 900€ HT
<b>FRAIKIN ASSETS</b>	Offre de base	60	286 920€ HT

Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20250327-DELIB153-DE Date de télétransmission : 28/03/2025 Date de réception préfecture : 28/03/2025
---

## Conclusion : proposition de classement des offres et d'attribution du marché :

Les offres sont présentées dans le tableau ci-dessous selon leur classement :

N° Pli	Candidat	Type Offre	Montant (en € HT)	Critères		Note globale	Classement
				Désignation	Note		
2	FRAIKIN ASSETS	Offre de base	286 920,00	Désignation	Note	89	1
				Qualité 40%	29		
				Prix 60%	60		
1	PETIT FORESTIER LOCATION	Offre de base	294 900,00	Désignation	Note	83,58	2
				Qualité 40%	25,2		
				Prix 60%	58,38		

## Prix et statut des PSE :

Candidat	Type Offre	PSE	Montant (en € HT)	Remarques	Note	Statut
PETIT FORESTIER LOCATION	Offre de base	PSE n° 1	297,00 €			Valorisée
PETIT FORESTIER LOCATION	Offre de base	PSE n° 2	188,00 €			Valorisée
PETIT FORESTIER LOCATION	Offre de base	PSE n° 3	78,00 €			Valorisée
FRAIKIN ASSETS	Offre de base	PSE n° 1	350,00 €			Valorisée
FRAIKIN ASSETS	Offre de base	PSE n° 2	34,00 €	Inclus Base pour véhicule Type 2		Valorisée en partie
FRAIKIN ASSETS	Offre de base	PSE n° 3	0,00 €	Inclus Base pour véhicule Type 1 et 2		Non Valorisée

## Résultat de l'analyse :

L'offre de base du candidat **FRAIKIN ASSETS** a obtenu le meilleur classement.

Fait à AIX LES BAINS, le 27 février 2025

Sylvie BARIL

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB153-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025

**Acte à classer****DELIB153**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2025-03-28T10-35-56.00 ( MI260088326 )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20250327-DELIB153-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

**Objet de l'acte :** Attribution du marché n.24061 Location longue durée de véhicules frigorifiques

**Date de décision :** 27/03/2025



**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

- 1. Commande Publique
  - 1.1. Marchés publics
    - 1.1.1. Délibérations
      - 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)

**Identifiant unique de l'acte antérieur :**

**Acte :** [29 DELIB MP 24061 Attribution véhic... frigorifique.PDF](#) **Multicanal :** Non

**Pièces jointes :**

[29-1\\_MP\\_24061\\_Attribution...](#) **Type PJ :** 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[Conseil\\_2025-03-27\\_Page\\_de\\_garde.PDF](#) **Type PJ :** 99\_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

**Préparé** Date 28/03/25 à 10:35

Par [BORRELY DUBINI Muriel](#)

**Transmis** Date 28/03/25 à 10:35

Par [BORRELY DUBINI Muriel](#)

**Accusé de réception** Date 28/03/25 à 10:41